

Compte rendu
de l'audition de M. Laurent COLLET-BILLON,
Délégué général pour l'armement.

Le 5 avril 2011

M. Josselin de Rohan, président - Je souhaiterais que nous évoquions les questions suivantes :

- Les restructurations industrielles en cours dans le domaine de la défense ;
- La défense anti-missile balistique : il semble qu'une contribution française en nature est non seulement possible, mais également souhaitable, en particulier dans le domaine des satellites d'alerte et des radars très longue portée. Où en sommes-nous ?
- Les drones : il y a une question en suspens sur le traitement des obsolescences du Harfang et l'éventualité d'achat de drones américains Reaper sur étagère. Par ailleurs Dassault et BAE viennent de conclure un accord. Pouvez-vous nous en dire plus ?
- Le missile Moyenne Portée Terrestre (MMP) qui devrait succéder au missile Milan, pouvez-vous nous dire où nous en sommes ? Les sénateurs Reiner et Gautier sont très vigilants sur ce sujet. Un Comité Ministériel d'Investissement tranchera-t-il la question d'ici juin ?
- Enfin, la coopération avec nos amis britanniques. Le *High Level Working Group* semble fonctionner au mieux. Nous allons nous-mêmes rencontrer nos homologues britanniques au début de l'été. Pouvez-vous nous faire part de votre point de vue sur

M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement – Dans les domaines de l'électronique embarquée et de l'optronique, la France ne peut plus se permettre d'entretenir deux filières ; cela nous a conduit à chercher à rectifier les périmètres d'activité de Thales et de Safran. Les synergies ne sont pas au niveau de la production, mais au niveau de la R & T et de la force commerciale. Nous mettons chaque année globalement 700 millions d'euros pour la recherche en programmes d'études amont. Nous souhaiterions que ces crédits ne soient pas éparpillés.

Pour ce qui est de Safran, cette société a vocation à se concentrer sur ses activités de motoriste et d'équipementier. Elle a besoin de beaucoup de capitaux pour son activité de moteurs. Il faut environ quinze ans pour construire un moteur d'avions, dont la durée de vie peut aller jusqu'à cinquante ans.

Nous poursuivons également une logique de rationalisation dans le domaine naval en intégrant dans la réflexion la dimension européenne, ainsi que la structuration de la LPM, tous les programmes militaires navals ayant été lancés, enfin en prenant en compte la spécificité française des sous-marins nucléaires qu'ils soient lanceurs d'engins ou d'attaque.

J'ajouterais qu'il est important dans cette compétition qui est mondiale et non pas européenne, d'avoir des compétiteurs de taille mondiale pour affronter les BAE, Raytheon, Lockheed Martin et Boeing. D'autant que d'autres compétiteurs sont en train d'émerger en Corée du Sud, en Chine et au Brésil.

Dans le domaine des blindés, vous le savez, il y a aussi des efforts de rationalisation à faire entre Renault Truck Defense (RTD), Nexter et Panhard. Il y a deux domaines d'activités différents : les armes et munitions d'un côté, les blindés de l'autre. Dans chacun de ces domaines, des réorganisations industrielles sont souhaitables pour bénéficier d'une force de frappe commerciale plus efficace et des synergies en matière de R & T. De toute façon nous allons lancer le VBMR, pour environ 2.000 véhicules. Ce programme sera structurant.

Vous m'avez posé une question sur les missiles de MBDA. L'idée de « One MBDA » est de disposer d'une seule source de technologie pour les programmes qui lui seront confiés, donc d'éliminer les redondances et accepter l'interdépendance d'un côté de la Manche comme de l'autre. MBDA sera un grand missilier mondial. Il nous faut encore travailler avec MBDA pour établir une feuille de route d'ensemble sur les compétences industrielles à développer et sur les besoins capacitaires. Dans le contexte actuel d'une programmation budgétaire limitée dans le domaine des missiles, cette démarche doit aussi pouvoir s'appuyer sur des investissements de l'industriel et être génératrice d'économies.

M. Jacques Gautier - Sur les drones, la question se pose de savoir si on doit traiter les obsolescences du drone Harfang ou bien acheter provisoirement sur étagères du Reaper américain. Le différentiel de coût est tel, qu'il nous permettrait d'investir rapidement sur le projet franco-anglais BAE-Dassault, qui est davantage tourné vers la prochaine génération de drones que le drone Harfang, qui de surcroît n'est pas français mais israélien.

M. Xavier Pintat - Permettez-moi de rajouter : est-ce que politiquement le ministre n'aurait pas intérêt à annoncer les deux décisions de façon simultanée : l'achat d'une petite quantité de drones Reaper pour combler le trou capacitaire en Afghanistan et le financement du programme franco-britannique ?

M. Laurent Collet-Billon - Le retour d'expérience des Britanniques les conduira, je crois, à privilégier une approche d'autonomie industrielle pour leurs systèmes de drone futurs. En outre, le Reaper n'est pas certifié pour la navigation civile, et ne paraît pas raisonnablement certifiable en Europe. Les Américains n'ont pas ce souci et l'utilisent de toutes les façons sur le territoire américain. Ce ne sera pas notre cas.

M. Josselin de Rohan, président - Comment règle-t-on le trou capacitaire ?

M. Laurent Collet-Billon - L'impact du trou capacitaire est à évaluer. La contrainte pèse sur les théâtres sur lesquels nous souhaitons conduire des opérations de façon autonome. Il faut examiner le risque d'avoir une rupture capacitaire en Afghanistan, car de toutes les façons il nous faudra du temps pour sécuriser financièrement le projet franco-britannique.

M. Daniel Reiner - Si nous sommes obligés d'acheter Javelin, si nous sommes obligés d'acheter Reaper, c'est parce que nous avons été mauvais.

M. Laurent Collet-Billon - C'est un échec collectif. Aussi bien étatique qu'industriel. Un programme d'armement réussi c'est la rencontre entre une stratégie industrielle intelligente, qui comporte nécessairement une certaine prise de risque, et une détermination financière sans faille de l'Etat commanditaire.

M. Jacques Gautier - Pouvez-vous nous parler des drones tactiques et des drones à voilure tournante pour la marine ?

M. Laurent Collet-Billon - Les drones pour la marine sont indispensables. Nous avons quelques systèmes proposés par les industriels à l'étude. Pour ce qui est des drones tactiques, nous avons avec le *Sperwer* un système robuste, qui n'a pas besoin de pistes et qui peut suivre les forces là où elles vont, ce que le *Watchkeeper* ne peut pas faire.

M. Daniel Reiner - Nexter semble avoir un problème de commandes de munitions de gros calibres. Qu'en est-il ? Pour ce qui est du futur missile de croisière naval, il entrera dans les forces entre 2014 et 2018 et nous en avons commandé 200 exemplaires. Cela paraît un peu court quand on sait que les Américains et les Britanniques ont tiré 171 Tomahawk dans les deux premiers jours de l'intervention en Libye.

M. Laurent Collet-Billon - Pour ce qui est des munitions, la situation est à étudier. Pour ce qui est du Scalp naval, les essais se poursuivent. Quant aux quantités, c'est le fruit de la contrainte financière. Je ne peux pas vous en dire plus. J'ajouterai néanmoins que les coûts et les performances des Tomahawk, et des Scalp ne sont pas comparables.

M. Daniel Reiner - Concernant la défense anti-missile balistique, les DGA de l'OTAN se sont réunis en juin 2010. Vous avez mis sur la table les conditions de la participation de la France. Quelles sont-elles ?

M. Laurent Collet-Billon - Le SAMP-T évidemment et l'alerte satellitaire.

M. Daniel Reiner - Pas le radar très longue portée ?

M. Laurent Collet-Billon - Non. Le sujet véritable est dans le C2 (command and control). Or ce sujet là n'est pas traité.

M. Daniel Reiner - Sommes-nous les seuls à penser qu'il est vital d'avoir son mot à dire dans le C2 ?

M. Laurent Collet-Billon - Il semble que oui. Les autres pays européens ne montrent pas la même considération que nous sur cette question. Du reste, quand on aura adopté le C2 américain, on aura moins de latitude sur l'achat des effecteurs.

D'une façon générale, s'agissant de la défense anti-missile balistique, le débat est avant tout politique : qu'est-ce qu'on veut faire ? Qu'est-ce qu'on peut faire ?

M. Jacques Gautier - Faute de pouvoir faire de l'exo-atmosphérique, est-ce que le SAMP-T associé à un radar de conduite de type GS1000 ne serait pas la solution ?

M. Laurent Collet-Billon - Ça se pourrait. Du reste, nous allons poursuivre les essais du SAMP-T au centre d'essai des Landes et on va essayer d'améliorer encore les performances du missile, qui sont déjà très bonnes.

M. Xavier Pintat - Les Américains nous semblent être authentiquement à la recherche de partenariats.

M. Laurent Collet-Billon - Oui, mais pas des partenariats industriels. Leurs appels d'offres comportent des restrictions sur la nationalité qui en pratique limitent les offres

aux sociétés américaines. S'ils s'associaient à Safran par exemple, pour les moteurs, ce serait beaucoup moins cher que ce qu'ils font et tout aussi performant.

M. Xavier Pintat - Je retiens de ce que vous nous dites, que le cœur du problème est le C2.

M. Laurent Collet-Billon - Absolument. Les enjeux techniques sont connus. Pour faire coïncider un C2 européen et un C2 US, il faut quelques lignes de programmes et beaucoup de volonté politique.

M. Josselin de Rohan, président - S'agissant de la rénovation des Mirage 2000D : une décision a-t-elle été prise ?

M. Laurent Collet-Billon - Non. Les études se poursuivent pour définir au mieux le contour du programme, contour qui devrait être choisi lors des travaux d'élaboration de la loi de programmation militaire 2013 -2018. Le problème sera à reconsidérer en fonction des possibilités d'exportations de Rafale vers 2015 et pour cela nous devrions être fixés à la fin de l'année.

M. Daniel Reiner - Les Américains font-ils du forcing pour nous empêcher de les exporter ?

M. Laurent Collet-Billon - Oui. Mais pas davantage qu'auparavant.

M. Jacques Gautier - Il y aurait eu une confrontation dans le cadre d'un exercice dans le Golfe entre le Rafale et le Raptor. Quels en sont les résultats ?

M. Laurent Collet-Billon - Deux partout.

Par ailleurs, en Inde, au salon de Bengalor, cela s'est très bien passé. Mais la concurrence est très active. Il faudrait un voyage officiel français. L'Inde est un pays majeur pour nous. Il faut que nous y allions et si possible dans une période où il n'y a pas de signature proche.